

Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE



Identification du flux : 2025- 040008- 322- 01- 01- -2024/12/9-9:17:28
MONT DE EAU AGGLO- BUDGET ASSAINISSEMENT- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 92478181800035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC MONT DE EAU AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE MONT-DE-MARSAN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 35

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) D lib ration du 01/01/1900.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 462 100,00	7 462 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 462 100,00	7 462 100,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 314 000,00	2 314 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 314 000,00	2 314 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 776 100,00	9 776 100,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 735 383,77	0,00	2 748 100,00	2 748 100,00	2 748 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	360 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 905 383,77	0,00	4 588 100,00	4 588 100,00	4 588 100,00
66	Charges financières	365 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 350 383,77	0,00	5 148 100,00	5 148 100,00	5 148 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 500 000,00		614 000,00	614 000,00	614 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 300 000,00		2 314 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
TOTAL		8 650 383,77	0,00	7 462 100,00	7 462 100,00	7 462 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	145 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 440 100,00	0,00	6 778 100,00	6 778 100,00	6 778 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 800 983,77	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 406 083,77	0,00	6 962 100,00	6 962 100,00	6 962 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 406 383,77	0,00	6 964 100,00	6 964 100,00	6 964 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	244 000,00		498 000,00	498 000,00	498 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		244 000,00		498 000,00	498 000,00	498 000,00
TOTAL		8 650 383,77	0,00	7 462 100,00	7 462 100,00	7 462 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 816 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	264 000,00	0,00	59 100,00	59 100,00	59 100,00
21	Immobilisations corporelles	542 400,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	2 351 500,00	0,00	624 100,00	624 100,00	624 100,00
23	Immobilisations en cours	1 378 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 536 000,00	0,00	686 000,00	686 000,00	686 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 000,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	520 000,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 056 000,00	0,00	1 816 000,00	1 816 000,00	1 816 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	244 000,00		498 000,00	498 000,00	498 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	264 000,00		498 000,00	498 000,00	498 000,00
	TOTAL	5 320 000,00	0,00	2 314 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 500 000,00		614 000,00	614 000,00	614 000,00

MONT DE EAU AGGLO - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		1 700 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 320 000,00		2 314 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
TOTAL		5 320 000,00	0,00	2 314 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 816 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 748 100,00		2 748 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 250 000,00		1 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	590 000,00		590 000,00
66	Charges financières	460 000,00	0,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	50 000,00	1 700 000,00	1 750 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		614 000,00	614 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 148 100,00	2 314 000,00	7 462 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	390 000,00	390 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	59 100,00	0,00	59 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 800,00	0,00	2 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	624 100,00	108 000,00	732 100,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 816 000,00	498 000,00	2 314 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 000,00		150 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 778 100,00		6 778 100,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		108 000,00	108 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	34 000,00		34 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	390 000,00	392 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 964 100,00	498 000,00	7 462 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 700 000,00	1 700 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		614 000,00	614 000,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	2 314 000,00	2 314 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 735 383,77	2 748 100,00	2 748 100,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	145 000,00	150 000,00	150 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	270 000,00	270 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	550 983,77	770 000,00	770 000,00
6062	Produits de traitement	170 000,00	160 000,00	160 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	34 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100 000,00	180 000,00	180 000,00
6078	Autres marchandises	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	110 000,00	110 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	128 400,00	165 300,00	165 300,00
6156	Maintenance	100 000,00	155 000,00	155 000,00
6161	Multirisques	0,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres	28 000,00	55 000,00	55 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	224 000,00	224 000,00
618	Divers	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	500,00	500,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	100,00	100,00
6237	Publications	0,00	100,00	100,00
6238	Divers	0,00	100,00	100,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	100,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	100,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	5 500,00	5 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	18 000,00	18 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	1 100,00	1 100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	258 000,00	258 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 300,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
6211	Personnel intérimaire	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	322 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	644 000,00	644 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	350 000,00	424 000,00	424 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	2 000,00	2 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	360 000,00	590 000,00	590 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	310 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 905 383,77	4 588 100,00	4 588 100,00
66	Charges financières (b) (8)	365 000,00	460 000,00	460 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	245 000,00	460 000,00	460 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	120 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	50 000,00	50 000,00



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 24/12/2024 nouvelles (3) ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 350 383,77	5 148 100,00	5 148 100,00
023	Virement à la section d'investissement	4 500 000,00	614 000,00	614 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	800 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	800 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 300 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 300 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 650 383,77	7 462 100,00	7 462 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	145 000,00	150 000,00	150 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	145 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 440 100,00	6 778 100,00	6 778 100,00
704	Travaux	150 000,00	320 000,00	320 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 160 000,00	6 108 000,00	6 108 000,00
7068	Autres prestations de services	130 000,00	350 000,00	350 000,00
7088	Autres produits activités annexes	100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 800 983,77	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	4 800 983,77	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	34 000,00	34 000,00
7588	Autres	20 000,00	34 000,00	34 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 406 083,77	6 962 100,00	6 962 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	2 000,00	2 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	100,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 406 383,77	6 964 100,00	6 964 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	244 000,00	498 000,00	498 000,00
722	Immobilisations corporelles	54 000,00	108 000,00	108 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	190 000,00	390 000,00	390 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		244 000,00	498 000,00	498 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 650 383,77	7 462 100,00	7 462 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 462 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	264 000,00	59 100,00	59 100,00
2031	Frais d'études	259 000,00	42 600,00	42 600,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	16 500,00	16 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	542 400,00	2 800,00	2 800,00
2155	Outillage industriel	48 400,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	490 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 800,00	1 800,00
2184	Mobilier	4 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	2 351 500,00	624 100,00	624 100,00
22311	Bâtiments d'exploitation (affectation)	1 076 100,00	0,00	0,00
22532	Réseaux d'assainissement (affectation)	1 002 800,00	537 300,00	537 300,00
2254	Matériel industriel (affectation)	65 900,00	0,00	0,00
22562	Service d'assainissement (affectation)	206 700,00	86 800,00	86 800,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 378 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 378 100,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 536 000,00	686 000,00	686 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
1641	Emprunts en euros	520 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		520 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 056 000,00	1 816 000,00	1 816 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	244 000,00	498 000,00	498 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	190 000,00	390 000,00	390 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	138 600,00	287 200,00	287 200,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 950,00	11 900,00	11 900,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	21 000,00	42 000,00	42 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 950,00	43 900,00	43 900,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 950,00	3 900,00	3 900,00
13918	Autres subventions d'équipement	550,00	1 100,00	1 100,00
	Charges transférées	54 000,00	108 000,00	108 000,00
22532	Réseaux d'assainissement (affectation)	0,00	108 000,00	108 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	54 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		264 000,00	498 000,00	498 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 320 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 500 000,00	614 000,00	614 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	800 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	16 750,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 900,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	35 000,00	35 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	500,00	500,00
2822	Aménagements de terrains (affectation)	4 050,00	10 000,00	10 000,00
2823	Constructions (affectation)	318 150,00	664 500,00	664 500,00
2825	Matériel technique (affectation)	427 000,00	930 000,00	930 000,00
2828	Autres immos corporelles (affectation)	30 150,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 300 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 320 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 320 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 314 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					29 187 906,22									
1641 Emprunts en euros (total)					29 187 906,22									
00090139148 (E73)	CREDIT AGRICOLE	09/08/2012	28/01/2014	28/04/2014	300 000,00	F	Taux fixe à 5.57 %	5,570	5,570	EUR	A	P	O	A-1
00096580321 (E71)	CREDIT AGRICOLE	07/08/2013	31/10/2013	31/01/2014	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,630	EUR	T	P	O	A-1
1352564	CORPORATE AND INVESTMENT BANK CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/10/2014	01/01/2019	01/11/2019	200 704,16	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
20500625	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2005	01/01/2019	20/06/2019	49 636,92	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,560	EUR	S	P	O	A-1
20600314	CAISSE D'EPARGNE	26/07/2006	01/01/2019	05/08/2019	35 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,340	EUR	A	P	O	A-1
20700379	CAISSE D'EPARGNE	22/10/2007	01/01/2019	15/05/2019	400 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,650	EUR	S	P	O	A-1
44981081 (E51)	CREDIT AGRICOLE	31/07/2006	31/07/2006	05/10/2007	510 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
5380165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/10/2020	01/06/2022	01/09/2022	6 823 585,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,600	1,600	EUR	T	P	O	A-1
56066	CREDIT AGRICOLE	23/11/2000	01/01/2019	01/03/2019	78 606,51	F	Taux fixe à 6.14 %	6,140	6,140	EUR	A	P	O	A-1
5649798	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2018	27/11/2018	30/01/2020	2 800 000,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,740	EUR	A	P	O	A-1
9018244 (E68)	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2012	05/12/2012	05/03/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,870	EUR	T	P	O	A-1
9856994	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2016	01/01/2019	05/03/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1,410	EUR	A	P	O	A-1

MONT DE EAU AGGLO - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)					
								Taux	actuariel						
9930827	CAISSE D'EPARGNE	04/05/2017	15/11/2017	15/03/2018	1 250 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,950	0,970	EUR	T	P	O	A-1	
A3310015 (E64)	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2008	30/07/2010	17/02/2011	449 093,59	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,500	EUR	A	P	O	A-1	
A33160Q7 (E76)	CAISSE D'EPARGNE	04/10/2016	18/10/2016	05/01/2017	530 000,00	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	1,070	EUR	A	P	O	A-1	
A33170F9	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2017	01/01/2019	15/03/2019	429 470,24	V	(Livret A(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,950	0,970	EUR	T	P	O	A-1	
MIN270475EUR (E66)	SFIL CAFFIL	21/07/2011	21/12/2010	01/04/2011	177 500,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor -0.63 sur Euribor 3M	1,650	1,690	EUR	T	P	O	A-1	
MIN533844EUR - Conso	BANQUE POSTALE	17/07/2020	15/01/2021	01/05/2021	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.97 %	0,970	0,970	EUR	T	C	O	A-1	
MON270366EUR (E65)	DEXIA CL	24/06/2010	27/08/2010	01/12/2010	472 500,00	F	Taux fixe à 3.04 %	3,040	3,080	EUR	T	P	O	A-1	
MON528725EUR	SFIL CAFFIL	20/05/2019	04/06/2019	01/10/2019	5 100 000,00	F	Taux fixe à 1.54 %	1,540	1,550	EUR	T	C	O	A-1	
MON533842EUR	BANQUE POSTALE	20/08/2020	14/09/2020	01/01/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.97 %	0,970	0,970	EUR	T	C	O	A-1	
SINEL-8515926	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2008	01/01/2020	15/01/2020	211 189,20	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,620	EUR	S	P	O	A-1	
SINEL-A6408041	CAISSE D'EPARGNE	10/03/2008	01/01/2020	15/03/2020	195 620,60	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,630	EUR	A	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					980 544,12										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										

MONT DE EAU AGGLO - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Forme d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					980 544,12									
120 40 1952 - 2012/9539 (E67)	Agence de l'eau Adour Garonne	25/07/2012	25/07/2012	25/07/2013	38 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
120 40 1952 - 2014/4188 (E75)	Agence de l'eau Adour Garonne	10/04/2014	10/04/2014	10/04/2015	2 371,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
120 40 1975 - 2013/11321 (E69)	Agence de l'eau Adour Garonne	23/07/2013	23/07/2013	23/07/2014	141 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
120 40 1975 - 2015/8027 (E74)	Agence de l'eau Adour Garonne	03/07/2015	03/07/2015	03/07/2016	263 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
125-2018-00004-003	Agence de l'eau Adour Garonne	04/05/2020	23/04/2020	23/04/2022	106 938,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
125-2018-00004-004	Agence de l'eau Adour Garonne	01/06/2021	31/05/2021	31/05/2023	106 938,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
125201800004001	Agence de l'eau Adour Garonne	07/03/2019	06/03/2019	06/03/2021	160 407,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
125201800004002	Agence de l'eau Adour Garonne	13/11/2019	05/11/2019	05/11/2021	160 407,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					30 168 450,34									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 599 638,18					1 056 050,37	449 538,06	0,00	92 457,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 599 638,18					1 056 050,37	449 538,06	0,00	92 457,96
00090139148 (E73)	N	0,00	A-1	100 822,58	3,32	F	Taux fixe à 5.57 %	5,570	23 222,86	5 615,82	0,00	2 905,55
00096580321 (E71)	N	0,00	A-1	592 163,87	8,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,630	56 812,99	20 442,41	0,00	3 194,26
1352564	N	0,00	A-1	133 626,13	9,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	11 129,85	5 345,05	0,00	562,12
20500625	N	0,00	A-1	7 856,77	0,97	F	Taux fixe à 3.53 %	3,560	7 856,77	208,41	0,00	0,00
20600314	N	0,00	A-1	4 980,48	1,59	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	2 437,34	216,15	0,00	44,45
20700379	N	0,00	A-1	85 409,09	2,87	F	Taux fixe à 4.6 %	4,650	27 185,22	3 619,74	0,00	334,79
44981081 (E51)	N	0,00	A-1	70 516,48	1,76	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	34 575,33	2 785,40	0,00	335,20
5380165	N	0,00	A-1	6 600 369,19	37,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600	85 875,26	194 925,24	0,00	12 482,90
56066	N	0,00	A-1	5 977,43	0,17	F	Taux fixe à 6.14 %	6,140	5 977,43	367,01	0,00	0,00
5649798	N	0,00	A-1	2 331 716,87	19,08	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	98 572,98	40 338,70	0,00	35 413,94
9018244 (E68)	N	0,00	A-1	130 325,76	2,93	F	Taux fixe à 4.78 %	4,870	41 394,89	5 494,91	0,00	295,20
9856994	N	0,00	A-1	46 887,52	11,18	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	3 613,48	661,11	0,00	499,99
9930827	N	0,00	A-1	839 209,41	12,96	V	(Livret A(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,290	60 943,57	21 574,85	0,00	691,79

MONT DE EAU AGGLO - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
A3310015 (E64)	N	0,00	A-1	116 446,11	3,13	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	28 042,30	1 746,69	0,00	1 152,94
A33160Q7 (E76)	N	0,00	A-1	255 729,95	6,01	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	35 376,78	2 736,31	0,00	2 325,03
A33170F9	N	0,00	A-1	302 115,40	12,96	V	(Livret A(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,290	21 939,68	7 766,93	0,00	249,05
MIN270475EUR (E66)	N	0,00	A-1	16 530,50	1,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor -0.63 sur Euribor 3M	3,450	13 196,02	391,84	0,00	20,40
MIN533844EUR - Conso	N	0,00	A-1	3 062 499,95	26,08	F	Taux fixe à 0.97 %	0,970	116 666,68	29 281,86	0,00	4 683,06
MON270366EUR (E65)	N	0,00	A-1	29 064,99	0,67	F	Taux fixe à 3.04 %	3,080	29 064,99	442,59	0,00	0,00
MON528725EUR	N	0,00	A-1	4 207 500,00	24,50	F	Taux fixe à 1.54 %	1,550	170 000,00	63 813,76	0,00	15 371,66
MON533842EUR	N	0,00	A-1	3 466 666,72	25,75	F	Taux fixe à 0.97 %	0,970	133 333,32	33 141,67	0,00	7 993,52
SINEL-8515926	N	0,00	A-1	111 336,93	4,04	F	Taux fixe à 4.57 %	4,620	22 823,03	4 830,29	0,00	1 854,00
SINEL-A6408041	N	0,00	A-1	81 886,05	2,21	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	26 009,60	3 791,32	0,00	2 048,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		565 082,38					65 369,60	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		565 082,38					65 369,60	0,00	0,00	0,00
120 40 1952 - 2012/9539 (E67)	N	0,00	A-1	7 696,04	2,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 565,33	0,00	0,00	0,00
120 40 1952 - 2014/4188 (E75)	N	0,00	A-1	790,42	4,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	158,07	0,00	0,00	0,00
120 40 1975 - 2013/11321 (E69)	N	0,00	A-1	37 800,00	3,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 450,00	0,00	0,00	0,00
120 40 1975 - 2015/8027 (E74)	N	0,00	A-1	105 300,00	5,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 550,00	0,00	0,00	0,00
125-2018-00004-003	N	0,00	A-1	85 550,88	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 129,24	0,00	0,00	0,00
125-2018-00004-004	N	0,00	A-1	92 680,12	12,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 129,24	0,00	0,00	0,00

MONT DE EAU AGGLO - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024



ID : 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
125201800004001	N	0,00	A-1	117 632,46	10,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 693,86	0,00	0,00	0,00
125201800004002	N	0,00	A-1	117 632,46	10,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 693,86	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 164 720,56					1 121 419,97	449 538,06	0,00	92 457,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 164 720,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	29-11-2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	15/07/2024
L	Frais de recherche et de développement	5	15/07/2024
L	Frais d'insertion	5	15/07/2024
L	Concessions et droits assimilés	2	15/07/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/07/2024
L	Agencements et aménagements de terrains -terrains nus	15	15/07/2024
L	Agencements et aménagements de terrains -autres terrains	15	15/07/2024
L	Constructions - Batiments exploitation	50	15/07/2024
L	Constructions - Batiments administratifs	50	15/07/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Batiments exploitation	15	15/07/2024
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Batiments administratifs	20	15/07/2024
L	Autres constructions	15	15/07/2024
L	Constructions sur sol d'autrui- Batiments exploitation	50	15/07/2024
L	Constructions sur sol d'autrui- Batiments administratifs	50	15/07/2024
L	Constructions sur sol d'autrui-Installations générales - Batiments exploitation	15	15/07/2024
L	Constructions sur sol d'autrui-Installations générales - Batiments administratifs	20	15/07/2024
L	Installations complexes spécialisées	20	15/07/2024
L	Réseaux adduction d'eau	50	15/07/2024
L	Réseaux adduction d'assainissement	50	15/07/2024
L	Matériel industriel	15	15/07/2024
L	Outillage industriel	10	15/07/2024
L	Matériel spécifique exploitation	10	15/07/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	20	15/07/2024
L	Matériel de transport	10	15/07/2024
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	15/07/2024
L	Mobilier	15	15/07/2024



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 520 000,00	1 520 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 314 000,00	2 314 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	794 000,00	794 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 520 000,00	I 1 520 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 130 000,00	1 130 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 130 000,00	1 130 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		390 000,00	390 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	390 000,00	390 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 314 000,00	III 2 314 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 314 000,00	2 314 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	35 000,00	35 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00
2822	Aménagements de terrains (affectation)	10 000,00	10 000,00
2823	Constructions (affectation)	664 500,00	664 500,00
2825	Matériel technique (affectation)	930 000,00	930 000,00
2828	Autres immos corporelles (affectation)	60 000,00	60 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	614 000,00	614 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	0,00	11,00	11,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	0,00	5,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	0,00	11,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.